

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE

AUTO-MOTO-ÉCOLE LES ARCADES

-Zone Commerciale-

85 RUE RAYMOND POINCARÉ

54136 BOUXIÈRES-AUX-DAMES



Formation B96

Cette formation, de 7 heures, s'adresse aux personnes titulaires du permis B (être âgé au minimum de 18 ans), qui souhaitent conduire, des véhicules de catégorie B attelés d'une remorque, lorsque la somme des PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) du véhicule tracteur et de la remorque devra être comprise entre 3 500 et 4 250 kilogrammes (case F2 sur le certificat d'immatriculation du véhicule tracteur et de la remorque).

La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner et du titre en cours de validité.

A l'issue de la formation, une attestation de suivi de la formation est délivrée ; cette attestation est obligatoire pour faire la demande du titre (permis B96) et de pouvoir circuler avec un attelage de ce type.

La formation de 7 heures est constituée de 2 phases :

LA FORMATION PRATIQUE HORS CIRCULATION : DURÉE DE 4 HEURES

La formation pratique hors-circulation (sur piste privée) doit vous permettre de maîtriser votre véhicule et de vous y adapter, par le biais des différents exercices (avec et sans chargement) effectués avec votre formateur et notamment :

- Prise en mains du véhicule ;
- Vérifications de sécurité du véhicule ;
- Attelage du véhicule ;
- Dételage du véhicule ;
- Maniabilité en marche arrière.

LA FORMATION PRATIQUE EN CIRCULATION : DURÉE DE 3 HEURES

La formation pratique en circulation doit vous permettre de conduire en sécurité en agglomération et hors-agglomération avec un ensemble (véhicule tracteur et remorque), en insistant sur les spécificités de l'ensemble (gabarit, angles morts, signalisation, réglementation, etc.).